

Lavilledieu

La Lettre #57

le bloc-notes

LES 5 PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR LE 1^{ER} TRIMESTRE 2022

- Poursuivre les actions d'amélioration du cadre de vie, de sécurisation et d'embellissement de la commune,
- Développer les mobilités « douces » dans le village,
- Moderniser les systèmes d'affichage municipaux,
- Améliorer les offres de services dématérialisés pour les habitants,
- Amplifier les équipements de loisirs.

LES ACTIONS À ENGAGER POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

- Démarrer les travaux de désenclavement du quartier « Chabrols »,
- Rénover les façades du cloître,
- Lancer l'aménagement de la liaison piétonnière entre le bourg et l'îlot commercial,
- Élaborer un projet d'affichage municipal numérique,
- Accompagner la dématérialisation des documents d'urbanisme,
- Mettre en service le paiement en ligne pour les écoles,
- Étudier l'aménagement de l'espace autour de la salle des Associations.

LES ACTIONS RÉALISÉES AU 2ND SEMESTRE 2021

Les actions prévues ont toutes été réalisées :

- Réunion des Président(e)s des Associations tenue le 17 nov. 2021,
- Acquisitions effectuées d'une parcelle de terrain et de l'ancienne cure,
- Achat de la résidence « René Avond » pour sauvegarder définitivement l'APATPH,
- Mise en service de la cabine de télémedecine dans la pharmacie depuis le mois d'août,
- Réalisation du projet de voirie reliant la rue Claude Constant et la RD 224,
- Finalisation du projet de liaison piétonnière entre le bourg et l'îlot commercial,
- Convention établie avec le Comptable public pour le paiement en ligne des services communaux.



le mot du maire

Chères Villadéennes, chers Villadéens,

L'année 2021 s'est achevée dans un contexte sanitaire encore – hélas – très difficile. Cette situation nous a contraints, pour la 2^{ème} année consécutive, à annuler les rencontres traditionnelles de fin d'année, la fête de Noël au Cloître et la cérémonie des Vœux de la municipalité à la salle des Associations.

Aussi, il m'a semblé important de venir vers vous, au tout début de la nouvelle année, pour commencer 2022 ensemble, rendez-vous indispensable pour conserver les liens étroits qui nous unissent.

Et de pouvoir, avec cette « Lettre », adresser mes souhaits et ceux de toute l'équipe municipale, de bonne année, de bonne santé et de réussite à chacun de vous, à vos familles, à vos entreprises, à vos commerces ainsi qu'à vous tous, anciens et nouveaux Villadéens.

Nous aurons aussi une pensée plus particulière pour nos concitoyens affectés par la maladie, pour les plus démunis et pour ceux qui nous ont quittés, laissant leur famille dans le chagrin.

Au-delà des vœux, cette « Lettre » de début d'année, très riche en informations, vous permettra de prendre connaissance des principaux événements qui ont rythmé la vie du village jusqu'à la fin de 2021 et de vous projeter dans ce premier trimestre de 2022 qui vient juste de commencer.

Je terminerai ce mot en vous rappelant que le recensement en cours est très important pour notre commune et que, suite à celui effectué en 2016, nous sommes légalement 2 272 habitants à Lavilledieu au 1^{er} janvier.

Enfin, s'agissant du budget, sans avoir encore le bilan exact de l'année écoulée, je peux, d'ores et déjà, vous dire qu'il a été réalisé de manière très satisfaisante. La prochaine « Lettre » vous en donnera tous les détails.

Bonne lecture. Bonne année 2022.

Votre maire
Gérard Saucles.

Ardèche

la vie associative



Elle a bien du mal à reprendre comme par le passé mais les responsables associatifs font tout leur possible pour proposer des activités compatibles avec la situation sanitaire. La municipalité les remercie et les félicite pour leur investissement à trouver des solutions pour continuer de faire vivre leurs associations et, à travers elles, le village. Elle met tout en œuvre pour les aider dans cette tâche.

Les élus ont particulièrement apprécié la réunion avec les président(e)s où ils ont pu expliquer la politique communale en matière de communication (panneau lumineux, page Facebook, etc.), d'aides logistiques, de locaux et de subventions (aides aux associations momentanément en difficulté, modulation des aides pour les autres, soutiens exceptionnels).

Toutefois, ils espèrent que lors de la prochaine réunion, dans un contexte sanitaire meilleur, plus de président(e)s pourront venir, en particulier ceux dont les associations bénéficient des moyens matériels, financiers et humains les plus importants.



Mon chien et moi

Samedi 18 décembre, le père Noël a démontré qu'il aimait aussi les animaux en se « posant » au beau milieu d'une séance d'entraînement de « Mon chien et moi au quotidien » pour une étonnante et très appréciée distribution de gourmandises à la vingtaine de chiens présents.



Football

Mi-décembre, le maire, Gérard Saucles et ses adjoints à la vie associative, Sylvie Cros et aux travaux, Michel Pastré, ont reçu les représentants de l'Association Sportive de Berg-Helvie, le président Bruno Constant et son directeur, Driss Naji. Il a été décidé de créer un groupe de travail entre élus et ASBH pour travailler sur l'avenir du stade des Magnaudiers.



Récréativité

Dimanche 2 janvier, les randonneurs de Récréativité ont retrouvé les sentiers pour redécouvrir le patrimoine local avec galette en plein air et élaboration du programme des six prochains mois.



Anim'Créa

Bien servie par le beau temps des 20 et 21 novembre, Anim'créa a réussi un beau marché de l'Avent de Noël avec quatorze exposants installés dans la salle des Associations et neuf autres à l'extérieur proposant ainsi un large choix de produits régionaux et d'idées cadeaux pour Noël.



Réunion des présidentes et présidents d'Associations

Mercredi 17 novembre a eu lieu la réunion annuelle des Présidents des associations villadéennes à la salle des Associations. Plusieurs de ceux-ci ont répondu à cette invitation de l'adjointe à la Vie associative, Sylvie Cros, qui était accompagnée du maire, Gérard Saucles, et de Michel Pastré, adjoint au maire. Les échanges ont été nombreux et très constructifs.



Automne Villadéen

L'Automne Villadéen maintient des activités comme la randonnée du lundi après-midi et les activités habituelles des mardi après-midi et jeudi après-midi. Les adhérents doivent posséder un « pass sanitaire » à jour.



Le père Noël à la maternelle

Bravant la crise sanitaire mais très prudemment équipé d'un masque, le père Noël a rendu visite aux enfants de l'école maternelle comme il le fait chaque année pour apporter des jouets collectifs.



Tombola de l'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque a eu le regret d'annuler son concours de belote et son loto annuel. Elle a bien su rebondir en organisant avec succès une tombola grâce aux lots dont elle disposait. Le tirage a eu lieu en public sur le plateau sportif lors du dernier jour d'école.

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2022

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2022 ont commencé. Sont concernés, les enfants nés en 2019 ou arrivant d'une autre commune en cours d'année.

L'inscription se déroule en 2 temps :

L'inscription administrative auprès de la mairie

- Par mail : admin@lavilledieu.com
- Ou sur rendez-vous par téléphone 04 75 94 81 03 (poste 3)

PIÈCES À FOURNIR

LIVRET DE FAMILLE, UNE PIÈCE D'IDENTITÉ, UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE.

L'inscription pédagogique

(l'école maternelle vous contactera par mail avant la fin de l'année scolaire). Pour les nouveaux élèves arrivant en cours d'année, merci de contacter la directrice pour convenir d'un rendez-vous.

PIÈCES À FOURNIR

PHOTOCOPIES DU LIVRET DE FAMILLE COMPLET ET DU CARNET DE SANTÉ, CERTIFICAT D'INSCRIPTION DÉLIVRÉ PAR LA MAIRIE, CERTIFICAT DE RADIATION DÉLIVRÉ PAR LE DIRECTEUR DE L'ANCIENNE ÉCOLE DANS LE CAS D'UN CHANGEMENT D'ÉCOLE.

LE CCAS



Quelques échos du CCAS toujours actif auprès des familles qui le sollicitent.

Actuellement les membres du CCAS terminent la distribution des colis aux personnes hospitalisées ou résidentes en maison de retraite aux alentours.

Pour la deuxième année consécutive les conditions sanitaires les ont empêchés de passer du temps avec ces personnes mais, dès que la situation s'arrangera, ils leur rendront une visite.

Ils préparent également le spectacle pour les aînés qu'ils espèrent pouvoir organiser aux beaux jours.

Des ateliers « mémoire » se sont mis en place en lien avec le Pôle Sénior. De plus les « C@fé branchés » ont repris

avec « Le Palabre ».

Le CCAS reste en vigilance pour les personnes qui nécessitent de l'aide (financière, administrative, accompagnement...).

Il ne faut pas hésiter à téléphoner et laisser un message au CCAS.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
04 75 94 81 03 PUIS TAPÉZ LE 8.**

Quelques événements qui ont marqué la commune ces derniers mois.



La Poste

Avant la séance du dernier Conseil municipal 2021, les élus ont reçu deux représentants du groupe « La Poste » venus expliquer pourquoi et comment transformer l'agence postale en « Agence Postale Communale » (LPAC). La création de cette LPAC devrait intervenir dans le courant de l'année 2022 après la signature d'une convention avec « La Poste ». Ce choix fort des élus permettra de continuer de proposer aux Villadéens des services identiques à ceux offerts aujourd'hui et un accès privilégié au numérique.

la vie com



Calendrier des pompiers

Mi-novembre, emmenée par sa chef de centre, la capitaine Christelle Alboré, et les coprésidents de son amicale, Christian Perge et Léonard Guérin, une forte délégation de sapeurs-pompiers est venue présenter le traditionnel calendrier de nouvelle année au maire, Gérard Saucles.



Cérémonie du 11 novembre

Plus de 70 personnes ont participé à la traditionnelle cérémonie commémorative du 11 novembre au Monument aux morts dans un premier temps et ensuite sur la tombe du Soldat inconnu.



Médaille du travail pour Martine Borrelly

Début décembre, au cours d'une petite cérémonie, le maire, Gérard Saucles, a remis la médaille d'argent d'honneur communale à Martine Borrelly pour ses nombreuses années de service. Celle qui a commencé par des remplacements en 1993, a été titularisée en 2001 et a pris sa retraite le 1er février 2021. Elle laisse l'image d'une personne consciencieuse, appliquée dans son service et appréciée de tout son entourage.

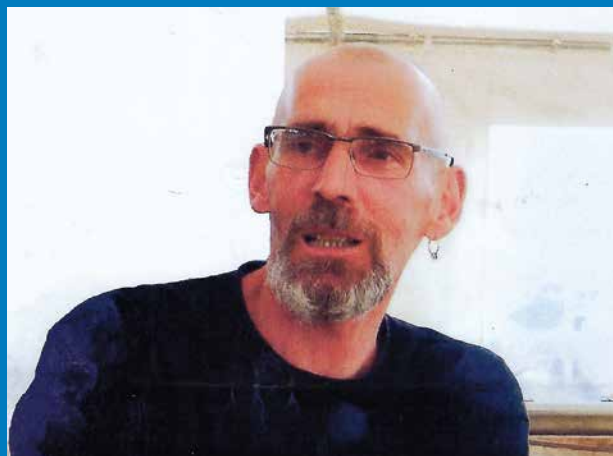
20 janvier 2022 Nouveau recensement !

Cinq agents recenseurs ont été recrutés pour effectuer le recensement qui se déroulera du 20 janvier au 19 février : Régis Mouton, Marie-Hélène Gandon, Catherine Mont Lacombe, Jean-Pierre Moulin et Philippe Bodinier (absent sur la photo). Jusqu'au 25 janvier, il était possible de se faire recenser par Internet. Les personnes qui n'auront pas répondu à cette date seront contactées par ces agents. Pour rappel, le recensement, obligatoire et confidentiel, est très important pour la municipalité pour envisager au mieux les besoins futurs et bénéficier des dotations de l'État.

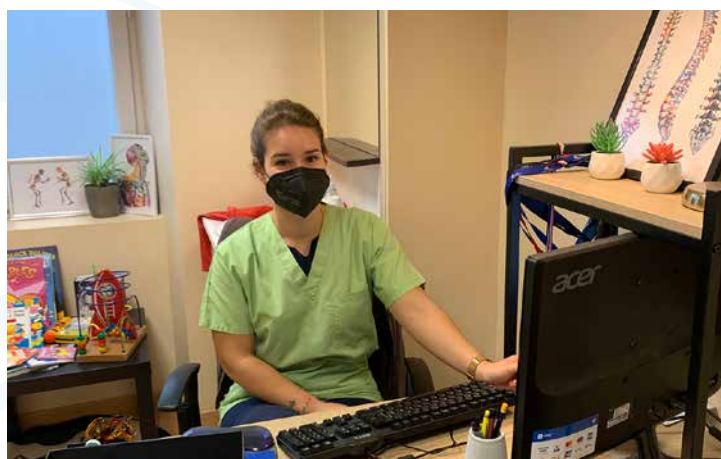


Viviane Benoit prend sa retraite !

Fin novembre, une réception tant conviviale qu'émouvante a eu lieu à la salle des Associations pour célébrer le départ à la retraite de Viviane Benoit. Cette dernière a commencé par des remplacements aux écoles villadéennes dès 1993. Elle a été recrutée définitivement en 2003. Agent d'animation, juste et disponible, elle était connue pour la qualité de son travail et appréciée de tous.



En novembre, la commune a eu la douleur de perdre un de ses employés, Joël Lemaître. Totalemment investi dans son travail, il entretenait de très bonnes relations avec les élus et tous les agents communaux grâce à sa gentillesse et son humour. Apprécié et estimé de tous, Joël était également très actif dans la vie associative.



L'offre de santé s'étoffe : une nouvelle ostéopathe à Lavilledieu !

La commune a la chance d'accueillir une nouvelle ostéopathe, **Solène Fanon**. N'hésitez pas à la consulter : elle saura vous recevoir avec sourire et compétences. Elle est également disponible pour des rendez-vous à domicile.

CABINET AU 125 RUE DU BARRY À LAVILLEDIEU.
PRISE DE RENDEZ-VOUS
PAR INTERNET (DOCTOLIB OU WWW.FANON-SOLENE),
PAR MAIL FANON.OSTEOPATHE@GMAIL.COM,
PAR TÉLÉPHONE AU 07 85 21 50 45.

Economie en bref



Boucherie-Charcuterie des Clôts

Jean-Luc Destrebecq ayant pris sa retraite, c'est un jeune couple de Villadéens, Noëlie Ranc et Cyril Sanagheal, qui a pris la suite de la Boucherie charcuterie des Clôts le 11 décembre dernier. L'équipe est complétée par un employé, Emilien Moulin et un jeune en 1ère année BP, Thomas Tastevin. Vous retrouverez boucherie, charcuterie, traiteur, petite épicerie, produits régionaux, vente de fromages essentiellement locaux. La charcuterie (saucisson, pâté, etc.) est faite maison. La viande est d'origine locale, venant surtout du Coiron.

LE MAGASIN EST OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 8H00 À 12H30 ET DE 15H30 À 19H00 ET LE DIMANCHE DE 8H00 À 12H30.
TÉLÉPHONE : 04 75 94 70 24



R&A Terroirs de cuisine

Le dernier local de l'îlot des Fournaches est désormais occupé par « R et A Terroirs de cuisine ». Cet espace de détente et de restauration est accessible du lundi au samedi. De 10 à 12 heures et de 15 à 19 heures on y trouve un côté salon de thé avec pâtisseries, gaufres maison et snack. De 12 à 15 heures c'est le moment de la restauration avec le snack, un menu du jour à 20 € que l'on peut emporter et une carte. Les plats sont faits maison avec des produits frais et locaux pour une cuisine traditionnelle française. La pâtisserie est fabriquée par l'Auberge de Montfleury. Ici, le temps ne compte pas, on le prend pour repas d'affaires, papotage entre mamies, grignotage à la sortie des écoles, etc. Un espace caviste permet de mettre en valeur des vins régionaux mais aussi des produits locaux de qualité (thé de la Drôme, miel, marrons Imbert, etc.).

CONTACT : CONTACT@TERROIRSDECUISINE.FR OU 04 75 38 51 31.



Scierie Charre

Vendredi 26 novembre a eu lieu l'inauguration de la mise en service d'une raboteuse quatre faces à la scierie Charre en présence de nombreuses personnalités tant politiques que de la filière bois. La Région a soutenu financièrement cet investissement de modernisation.

VOIRIE

La voirie communale, objet de toutes les attentions

Un important plan de maintien en bon état des voiries communales est en cours d'élaboration pour 2022.

La priorité sera donnée aux voiries et/ou chemins les plus dégradés et sur lesquels ne sont pas programmés d'autres travaux (réseaux secs ou humides).

De plus, l'équipe municipale a finalisé les projets de création de deux nouvelles liaisons pour 2022 :

- une, piétonnière, entre le Chemin de Mapias et le centre commercial des Clos,
- et une autre pour désenclaver le quartier de « Chabrols » en reliant la Rue Claude Constant à la RD 224 (Route du Moulin).

Une étude a également été lancée pour l'aménagement complet du Chemin de Mapias (trottoirs, eaux pluviales, éclairage et revêtement) avec une réalisation envisageable en 2023.



Une liaison entre la RD224 et la rue Claude Constant

La difficulté de circuler dans les hameaux du « Saut » et de « Chabrols » a conduit la municipalité à rechercher une solution pour faciliter la circulation des habitants de ces quartiers et de tous ceux situés le long de la rue Claude Constant.

La commune ayant eu l'opportunité d'acheter un terrain qui permettait cette jonction, ce projet est donc désormais réalisable grâce aussi à l'achat de parties de terrain d'un riverain conciliant.

Cette nouvelle voirie sera raccordée à la RD 224 juste avant le lotissement « Les Cerisiers ». L'aménagement complet comportera trottoir et éclairage et offrira aussi plus de quarante places de parking

pour les usagers de la Salle des Associations, les parkings de celle-ci étant largement saturés les jours d'évènements importants. La création d'une noue permettra également une meilleure gestion des eaux pluviales dans ce secteur très sensible à ce problème.



Une voie « douce » sécurisante et sécurisée.

Dans le but de sécuriser les déplacements des piétons qui vont du village au centre commercial des Clos, la municipalité, qui possède une bande de terrain reliant ce centre au chemin de Mapias, a décidé de créer sur celle-ci une voie dite « douce » pour les piétons et les poussettes

La largeur de cette parcelle permet d'envisager également d'y installer quelques agrès et d'en faire ainsi un lieu de rencontres.



Décorations de Noël

Les décorations de Noël nécessitent deux grosses interventions avec la location d'une nacelle pour les mettre en place puis les retirer.



Réouverture d'un chemin

A l'aide de tronçonneuses, mini pelle et camion, les employés communaux ont rouvert à la circulation un chemin communal situé sous l'Hôtel des Persèdes.



Nouveaux containers pour le papier et le verre

L'installation de nouveaux conteneurs en bois, plus esthétiques, a commencé par le quartier du « Saut », puis de « Chabrols » et le lotissement des Chênes et se poursuivra en d'autres lieux dès qu'ils seront équipés de plateformes en béton.



Peinture d'une lisse

Les employés communaux ont procédé au ponçage et à la peinture de la lisse longeant le trottoir de la Rue Hervé Joncour allant à la bibliothèque et à la Résidence Jean-Hélène.



Opération propreté !

Une grosse opération de mise en valeur de l'entrepôt communal dit « Méric » a été effectuée avec taille des haies et débroussaillage du terrain et des clôtures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.



Amélioration d'une noue communale

Des habitants du lotissement « Les Cerisiers » ayant fait savoir qu'ils étaient parfois inondés lors de fortes pluies, les services techniques ont loué le matériel adéquat pour améliorer la noue communale située à l'arrière de ce lotissement.



Toilettage du clocher

Afin de pouvoir accéder dans de bonnes conditions sanitaires au dernier étage du clocher, il a fallu procéder au nettoyage de la plus haute dalle en retirant les fientes de pigeons qui s'y entassaient. Ce fut une grosse opération nécessitant du matériel important dont un engin télescopique pour la partie basse et, plus simplement, un seau avec une corde pour la partie haute.

Suite à l'évacuation des fientes de pigeons du clocher, l'entreprise de Dominique Benoît a procédé à l'arrachement des arbres et des herbes qui poussent en hauteur sur ce bâtiment et qui le détériorent. Les intervenants ont dû s'encorder pour effectuer ce travail assez périlleux.



Un diagnostic pour la chapelle

La chapelle « Notre Dame de Bon Secours » est victime du temps. La réfection totale du toit est nécessaire mais, avant cela, un diagnostic complet doit être réalisé pour fixer l'ordre des interventions et leur montant financier. Le coût de ce diagnostic sera inscrit au budget 2022 pour des travaux réalisables 2023.

en bref



LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à six semaines avant le scrutin. Pour les élections présidentielles 2022 qui auront lieu les 10 et 24 avril, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022.

OUVERTURE DES PROCÉDURES POUR LE GEL 2021

Suite au gel du 4 au 8 avril 2021, le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture a donné un avis favorable à la demande de reconnaissance au titre des calamités agricoles sur les pertes de récolte et pertes de fonds sur vigne et en apiculture. L'ouverture des procédures de demandes d'indemnisation au titre des calamités agricoles pour ces pertes de récolte et pertes de fonds est désormais effective.

DÉMATÉRIALISATION URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de déposer ses demandes d'autorisation en ligne sur www.bassin-aubenas.fr/urbanisme,

une démarche simple et accessible à tous.

PAS DE LINGETTES AUX TOILETTES !

Contrairement aux idées reçues et aux indications sur l'étiquette, dans plus de 90% des cas, **les lingettes ne sont pas biodégradables et ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes** mais mises à la poubelle avec les ordures ménagères. La plupart des interventions pour déboucher des canalisations sont dues à des lingettes. Elles sont un fléau pour les stations d'épuration et les systèmes de pompage avec un effet néfaste et direct sur la facture d'eau et sur l'environnement.

ENCOMBRANTS

Les encombrants doivent être portés à la déchetterie (gratuite) de Villeneuve-de-Berg (du lundi au samedi de 9h à 11h45 et le mercredi après-midi de 13h30 à 17h15). On peut aussi bénéficier du service de ramassage proposé gratuitement par la CCBA. Limité à 3 encombrants par collecte, il est accessible sur réservation au 08 00 07 60 15. Prochaines collectes les 21 février et 21 mars 2022.

HORAIRES DE LA MAIRIE

En raison de la situation sanitaire en cours et jusqu'à nouvel ordre, les services de la mairie sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

Contactez la mairie
04.75.94.81.03
mairie@lavilledieu.com

Suivre l'info du village
www.lavilledieu.fr
f [LavilledieuArdèche](https://www.facebook.com/LavilledieuArdèche)



Lavilledieu : La Lettre
Editeur :
Mairie de Lavilledieu.
Le Barry. 07170 Lavilledieu
Directeur de la publication :
Gérard Saucles (Maire)
Périodique gratuit réalisé
par Laurent Pot.
Imprimé par Exaprint.
Ne pas jeter sur la voie
publique.



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org